

THC-P ET BOUFFÉE DÉLIRANTE SI NEUROLEPTIQUE

Par Naly Postée le 14/01/2024 21:31

Bonjour, J'ai par le passé consommé du THC et j'ai fait des bouffées délirantes, ce qui m'est arrivé à 22 ans, à 27 ans, 32 ans, 34 ans, 37 ans, 41 ans et 43 ans. A chaque fois, sauf une fois où j'étais particulièrement stressée, j'avais toujours consommé du cannabis sur plusieurs semaines consécutives ou plusieurs mois. Depuis la dernière fois où cela m'est arrivé, je prends un demi comprimé de QUETIAPINE 50 mg comme neuroleptique. J'ai évité de refumer du THC et me suis contenté du CBD comme substitut. Cette semaine quelqu'un m'a parlé du THC-P et cela a ravivé mon envie de fumer, de plus, c'est vendu légalement actuellement. Le neuroleptique que je prends me protège contre la survenue d'une bouffée délirante, normalement cela m'empêcherait de faire une bouffée délirante au cas où je venais à consommer du THC-P à petite dose... Y-a t-il + de risques de bouffées délirantes avec le THC-P qu'avec le THC ? Ou le THC-P est-il encore + perturbant pour le cerveau que le THC comme certains sites semblent le suggérer "30 fois + de liaisons aux récepteurs" ? Cordialement

Mise en ligne le 17/01/2024

Bonjour,

Si vous avez vécu plusieurs épisodes de bouffées délirantes et que vous êtes traitée par neuroleptique, il semble particulièrement déconseillé de faire usage de toute substance psychoactive.

Les produits à base de THC-P sont particulièrement chargés en principe actif, les effets sont par conséquent plus puissants et plus risqués. Une consommation de THC-P serait susceptible effectivement d'entrer en interaction avec votre traitement et d'occasionner un nouvel épisode de bouffées délirantes.

Si besoin de revenir vers nous, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 80023 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement.
